

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Département des HAUTES-ALPES  
Commune de Tallard**

**Délibération du Conseil Municipal**

**Séance du 30 SEPTEMBRE 2022**

**N° 2022-65**

L'an deux mille vingt-deux et le trente septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué par courrier en date du quinze septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Mairie de Tallard – salle du Conseil Municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel BOREL, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 19**

**Présents : 13**

**Votants : 16**

**Absents : 6**

**Sont présents** : MM. Daniel BOREL, Fernand BARD, Benjamin CORTESE, Loïc GUIDONE, Mathieu GRUERE, Christian PAPUT, Fabien RAGE et Mmes Sylvie LABBÉ, Marie-Christine LAZARO, Annie LEDIEU, Jeanine MAMAN, Nathalie MARTIN-MILLE, Gabrielle RABOUIN.

**Sont absents/excusés et ont donné pouvoir** : M. Jean-Michel ARNAUD, M. Fabien Malfatto et Mme Martine PAUL, ayant respectivement donné pouvoir à M. Daniel BOREL, M. Fernand BARD et Mme Annie LEDIEU.

**Sont absents/excusés** : M. Martial FERRÉ, Mme Angélique DARTEVELLE et Mme Chloé LALLEMAND.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Annie LEDIEU a été désignée parmi les membres du Conseil Municipal pour assurer les fonctions de secrétaire de séance ; fonctions qu'elle a acceptées.

\*\*\*\*\*

**Objet** : Convention de partenariat avec l'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) pour le fonctionnement du Relais Petite Enfance (RPE) – « La Baroulade ».

Suite au non-renouvellement de l'agrément de l'association ARPE (Assistance Relais Parents Enfants) en 2020, la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes Alpes a lancé un appel à projet sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance pour améliorer la qualité de l'accueil des jeunes enfants de moins de 6 ans en accompagnant les parents et les assistants maternels.

Le Relais Petite Enfance (RPE) « La Baroulade » a été créé en 2021 par l'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) en réponse à cet appel à projet, et a obtenu l'agrément de la Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes.

Les missions des RPE ont été renforcées et enrichies au sein du nouveau référentiel national pour tenir compte des évolutions réglementaires et répondre aux enjeux du secteur.

Les actions du Relais Petite Enfance « La Baroulade » sont multiples et visent les professionnels, les familles et les collectivités locales. Il est nécessaire de définir les relations financières et les modalités de fonctionnement du Relais Petite Enfance avec la commune de TALLARD.

Pour permettre à l'association gestionnaire du Relais Petite Enfance de mener et développer ses missions et objectifs définis précédemment, la ville de TALLARD s'engage à mettre à disposition à titre gracieux la salle polyvalente.

La commune de Tallard accepte d'apporter une contribution financière de 1 846 € pour l'année 2023, calculée en fonction du nombre d'assistantes maternelles et d'enfants accueillis sur le territoire de la commune.

La convention est valable jusqu'au 31 décembre 2023, la clé de répartition et le calcul du montant pourront être révisés en cas de renouvellement de la convention.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention jointe en annexe.

### DECISION

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur, après avoir pris connaissance du projet de convention annexé à la présente, et après avoir mis aux voix la présente délibération,

Le Conseil Municipal, par :

**POUR :** 16 Voix  
**CONTRE :** 0 Voix  
**ABSTENTION(S) :** 0 Voix

**APPROUVE** les modalités de partenariat avec l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) pour le fonctionnement du Relais Petite Enfance (RPE) – « La Baroulade ».

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à procéder à la signature de la convention.

Ainsi fait et délibéré en Mairie de Tallard les jours, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Annie LEDIEU



Le Maire,

Daniel BOREL